

JEAN-CHARLES MANRIQUE

«Valoriser le métier de cadre dirigeant est notre priorité»

Un code génétique réaffirmé et une feuille de route limpide. Rebaptisée «Dirigeants grandes collectivités», l'ex-ADGGC entend donner un coup de booster à la profession. Explications du président de l'association, Jean-Charles Manrique.

L'Association des directeurs généraux des grandes collectivités (ADGGC) n'est plus... sous ce nom. Au 11 janvier, elle a laissé place à «Dirigeants grandes collectivités» (DGC). «Il faut un nouvel élan», justifie Jean-Charles Manrique, son président, qui détaille le nouveau cap donné à l'organisation.

Pourquoi l'association DGC remplace-t-elle l'ADGGC ?

«Dirigeants grandes collectivités» répond aux besoins nouveaux des dirigeants territoriaux de demain, confrontés aux évolutions administratives et politiques. L'association a vocation à rassembler les directeurs généraux (DG) et directeurs généraux adjoints (DGA) des régions, des départements, des métropoles, des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et des communes de plus de 150 000 habitants. Soit, potentiellement, le millier de cadres chargés des dossiers les plus lourds, et issus d'horizons politiques et origines professionnelles variés. DGC entend surtout devenir «la référence métier» du dirigeant territorial, sous toutes ses facettes, autant sur les fonctions ressources que sur les fonctions opérationnelles. La préoccupation de l'humain ressortira également puisque des DG d'expérience accompagneront aussi bien les dirigeants qui débutent que ceux qui vivent des accidents de carrière.

A chaque étape son sigle

1997 : ANDGDGARD
Naissance de l'Association nationale des DG et DGA des régions et départements.

2013 : ADGGC
Elle est renommée, l'Association des DG des grandes collectivités.

2017 : DGC
Elle devient «Dirigeants grandes collectivités».

Quel est le portrait type du dirigeant territorial de demain ?

C'est un responsable qui bénéficie d'une assise métier forte. Plus qu'avant, sa légitimité tient à son savoir-faire et à ses compétences techniques. Le savoir-être sera toujours aussi fondamental : il devra pouvoir entraîner ses équipes qui, plus que jamais, ont besoin de «sens», car force est de constater que la «génération Y» est une réalité. Aujourd'hui, la direction prime la directive. Ce dirigeant territorial doit évidemment être habité par la vision du monde territorial de demain.

Quelle est votre feuille de route ?

Tout s'inscrit dans le cadre d'une action volontaire au service du métier de cadre dirigeant des collectivités territoriales. Comme l'ADGGC auparavant, notre association est axée sur les métiers de dirigeant, sans empreinte corporatiste ou catégorielle. La nouvelle association DGC a vocation à regrouper des fonctionnaires d'Etat et des collectivités, des contractuels, des entreprises... c'est-à-dire, des adhérents venus de tous horizons ! Nous ne pouvons avoir la même approche que d'autres associations ou syndicats. DGC se positionne assez loin des revendications catégorielles ou liées au statut. Elle se consacrera principalement au métier de dirigeant territorial et à ses évolutions, avec une vision tout à la fois à court et long termes.

Quelles sont vos priorités ?

Nous avons deux approches qui reprennent, en quelque sorte, notre «code génétique». Il faut, d'une part, valoriser le métier de cadre dirigeant et, d'autre part, l'envisager dans le contexte des mutations que nous vivons, beaucoup plus profondes que ce qu'elles paraissent. Ces changements vont s'accroître à partir de l'été, notamment à cause du non-cumul des mandats. Le triptyque élu-cabinet-administration va devoir trouver un nouvel équilibre. Nous suivrons l'impact de ces évolutions politico-administratives sur le métier de dirigeant territorial.

L'autre dimension concerne le positionnement du dirigeant territorial, dans une période où l'on sait que l'action publique va profondément être modifiée. Certains considèrent que l'on arrive «au bout du bout» en matière de contraction budgétaire. Nous pensons que nous venons à peine d'y entrer... Les dirigeants territoriaux auront à faire avec toujours plus de contraintes, qui se traduiront par la nécessité d'une gestion beaucoup plus fine de la ressource humaine, avec, parfois, des situations douloureuses de conversion. Nous allons développer des approches de management éthique. Il ne s'agit pas de cultiver de l'empathie gratuite, mais bien d'avoir à l'esprit nos responsabilités très fortes dans ces phases de transition.



F. CALCAVECHIA / LA GAZETTE

En quoi ces démarches constituent-elles une «étape importante» ?

C'est la première fois que notre association bénéficie d'une feuille de route qui soit aussi claire. Nous avons élaboré une organisation

« "Dirigeants grandes collectivités" n'est ni un club de bridge, ni un club de notables ! Ce sera un interlocuteur crédible, entendu par les pouvoirs publics. »

territoriale complètement armaturée, qui comprend un représentant pour chaque région, et nous sommes également en capacité de répondre à nos missions.

Comment est organisée DGC ?

Nous visons une pluralité de collectivités territoriales et une diversité

au sein de chaque catégorie. Nos vice-présidences thématiques permettront une représentation au sein d'organismes nationaux ou régionaux. Nous avons désigné des référents sur les compétences

métiers : « management et modernisation » ; « communication et relations institutionnelles » ; « solidarités » ; « finances publiques locales » ; « citoyenneté » ; « décentralisation et relations sociales » et « gestion

prévisionnelle de l'emploi et des compétences ». Nous investiguerons également tout ce qui a trait à la digitalisation des emplois, car ce domaine manque de perspectives.

Comment agira DGC ?

DGC n'est ni un club de bridge, ni un club de notables ! Ce sera un

interlocuteur crédible, entendu par les pouvoirs publics ! Nous fixerons à nos membres des missions spécifiques, et ils devront être en capacité de « produire » et animer. Nous aborderons, par exemple, les rapports entre régions et métropoles, les nouvelles modalités de gouvernance territoriale, qui ne sont pas nécessairement institutionnelles. Nous interrogerons les notions de missions régaliennes et de service public local. Il faut du débat, mais avec des arguments construits. ●

Propos recueillis par **Bénédicte Rallu**
et **Jean-Marc Joannès**



Retrouvez l'entretien exclusif intégral
www.lagazette.fr/481123